

Association **Le Jura Français**

Assemblée générale 2020 virtuelle pour cause de pandémie

Vote du 15 septembre 2020 au 15 octobre 2020

Compte rendu de l'assemblée générale 2019

C'est dans un des salons du restaurant « A l'Auberge du Moulin Vert » à Paris 14^{ème} que s'est déroulée l'assemblée générale 2019 de l'association « Le Jura Français »

Présents : Agnès de Belleville, Julien Régis Boyer, Jacqueline Décoté, Claude Duboz, Monique Fages, Brice Leibundgut, Daniel Maugain, Philippe Randot, Robert Renaud, Geneviève Pérès-Labourdette, Geneviève Perrot, Lucien Rucher, Guillemette Soum Boyer.

Représentés : Annie Dupouy, Josette Hérard Marlin, René de Menthon, Catherine Millais,, Jean-Claude et Christiane Piron, Claude Voury.

La présidente ouvre l'assemblée générale de l'association à 10h00 et remercie les membres pour leur présence.

Elle rappelle, en introduction, les décès de deux membres de l'Association, Bernard Roux en 2018 et Viviane de Labriffe en 2019, et propose une minute de silence en hommage à ces disparus.

L'ordre du jour est respecté et s'est déroulé comme ci-dessous. Le bon déroulement des votes a été mené par la secrétaire générale, Geneviève Pérès-Labourdette.

1 Compte rendu de l'assemblée générale 2018 par Guillemette Soum-Boyer

(voir sur site dans A.G. 2019)

Après accord de tous les participants, le compte rendu de l'A.G. 2018, qui avait été envoyé à tous les membres, quelque temps auparavant par e-mail et courriers, n'est pas lu. Néanmoins la présidente interroge l'assemblée sur d'éventuels points de désaccords. Pas d'intervention à ce sujet.

Compte rendu de l'A.G. 2018 approuvé à l'unanimité des présents et représentés

2 Rapport moral de l'année 2018 par Guillemette Soum Boyer

(en résumé ci-dessous sinon voir sur site dans A.G. 2019)

L'année 2018 aura été marquée par la publication des quatre numéros. L'équipe rédactionnelle (B. Leibundgut, G. Pérès-Labourdette et G. Soum-Boyer) assure la réalisation du bulletin, nonobstant les participations de nombreux rédacteurs occasionnels. Les bulletins parus au cours de l'année sont les numéros **317, 318, 319 et 320.**

N° 317 janvier – mars 2018 : Un dossier sur Berthe de France, avec trois articles rédigés

par Geneviève Pérès-Labourdette ; **Berthe de Bourgogne, reine de France, ou le mariage proscrit ; Un étrange destin ; Mais que sait-on vraiment de la reine ?** Est également publié par Guillemette Soum-Boyer en collaboration avec l'association « Les Maçons de la Creuse » : **Il était une fois Antoine Pedon tuilier Creusois à Cornod dans le Jura.**

N° 318 avril – juillet 2018 Dossier : **Regards sur les conscrits d’hier et d’aujourd’hui.** Réalisation de Brice Leibundgut avec trois articles **Des conscrits de Dagnand-Bouveret aux conscrits de Robert Fernier ; Chansons et paillardes de conscrits ; La tradition du Bonhomme Carnaval à Morteau,** et de Jacky Theurot qui signe : **A propos des conscrits du Pays Dolois, du Finage et du Val Louhais.** Est publié de Maxime Ferroli (Prix du Jeune Talent 2015), **Ni Robert le Diable, ni Robert le Pieux, mais Louis Robert tout simplement !** Pour le **N°319 août – octobre 2018,** un Dossier intitulé **Protection de la nature, hier les paroles, les actions aujourd’hui,** constitué de trois articles : **Les premières étapes comtoises** par Guillemette Soum-Boyer ; **La CPEPESC-FC Vol au-dessus de quarante années d’existence** par Odile Esclovier ; **Interview du président de la CPEPESC-FC, Christophe Morin** par Le Jura Français. **N° 320 novembre – décembre 2018** Première partie d'un dossier consacré aux Franc-Comtois à Rome : Geneviève Pérès Labourdette signe **Calixte II, un Comtois devient Pape et Un village Comtois à Rome : St Claude des Bourguignons.** Puis deux autres articles signés Brice Leibundgut : **Week-end à Rome, sur les pas de Pierre-Etienne Monnot et Quatre voyages à Rome de Pierre-Adrien Pâris (1745 -1819).** Pour commémorer le centenaire de l’armistice de 1918, publication de : **A la gloire de mon père René Pagney un combattant de la guerre 1914 - 1918 :** signé Pierre Pagney (décédé) et remis en forme par Régis Boyer.

Une certaine actualité des conférences, expositions, manifestations et remise de prix continue à être couverte par le bulletin.

Celui-ci reçoit cette année encore félicitations et encouragements. Nous avons de nouveaux adhérents. Le budget néanmoins continue à être en déficit. Les dons pour l'Association persistent. La page Facebook tenue par Régis Boyer prend une place réellement grandissante et gagne en impact sur l'Association.

Rapport moral 2018 approuvé à l'unanimité des présents et représentés

3 Rapport d'activités de l'année 2018 par Guillemette Soum-Boyer

(en résumé ci-dessous sinon voir sur site dans A.G. 2019)

Parution des quatre numéros n°317, 318, 319, 320.

- **3 avril 2018,** assemblée générale à Paris 75003 et visite du Musée Cognacq Jay
- **3 juin 2018,** sortie spectacle « La Madeleine Proust » à l'Olympia organisée conjointement avec Les Francs-Comtois à Paris et en Île de France et Les Amis de Louis Pergaud,
- **2 septembre 2018,** participation, à Besançon, à la cérémonie d'hommage rendu à Louis Pergaud par l'association « les Amis de Louis Pergaud »,
- **12 décembre 2018,** participation, à Besançon, à la cérémonie de remise du Prix Louis Pergaud, à Jean-Claude Barbeaux.
- Tout au long de l'année, animation de la page Facebook et du site du Jura Français

Rapport d'activités 2018 approuvé à l'unanimité des présents et représentés

4 Rapport Financier de l'année 2018 par Julien Régis Boyer (en résumé ci-dessous sinon voir sur site dans A.G. 2019)

Total dépenses (imprimeur, manifestations, frais généraux) : **12 217,42 euros.**

Total recettes (cotisations, abonnements, vente revues) : **9 793,99 euros.**

Déficit : 2423,43 euros.

Il est à noter cette année encore la baisse des actifs du Jura Français.

Le blocage du Prix de l'impression sur 3 ans obtenu fin 2014 se prolonge (2600,62 € TTC pour 600 exemplaires). Pour cette année, suppression du poste d'encodage du fichier des destinataires qui devait passer de 175 € à 296 €, soit une augmentation de +70%, et envoi au tarif normal pour quelques destinataires supplémentaires (82,80 € pour l'année).

Une augmentation des tarifs postaux **3,68%** en 2018. Coût moyen par expédition : 136 € en 2018. Nous continuons à bénéficier de l'agrément de la commission paritaire, mais attention à l'expiration le 30/11/2020.

Il est à noter que certains membres payent avec retard leur cotisation ou pas du tout !

Trois campagnes de relances ont été effectuées par Régis Boyer à partir du 30 mai, du 10 septembre et enfin du 7 décembre 2018 avec un total de 128 personnes identifiées et contactées à 90% (plus de 100 coups de téléphone et/ou courriels) ; 60 personnes ont payé leur retard ou (4) une partie de leur retard ; 23 ont pris de l'avance ; 7 ont promis de payer... ; 13 résiliés (ou en sursis 2019). Le glissement d'année en année perdure. *Certains se considèrent nouvel abonné...1 an d'avance* : 23 ré-abonnements non affectés pour l'exercice 2018.

18 nouveaux abonnés grâce principalement aux efforts de 2 de nos membres.

Dons 2018 : 1 130 €; (830 € + 300 € non encore affectés) - Cumul ans : **3 198 €.**

- 628 € soit 56% pour le développement de l'Association,
- 237 € soit 21% pour le prix du Jeune Talent,
- 265 € soit 23% non précisé.

Rapport financier 2018 approuvé à l'unanimité des présents et représentés

5 Journée au Pays, Prix du Jeune Talent, Prévisions d'activités de l'année 2018

- **Journée au pays** : pour la reprise de cette manifestation, deux possibilités sont évoquées : Visite de Nozeroy et alentours avec l'aide de l'association « Les Amis du Vieux Pays de Nozeroy » ou bien La visite de la cave d'affinage du Fort Saint Antoine (près de Malbuisson). Néanmoins, l'organisation de cette journée demande une somme de travail importante et des volontaires. Une alternative est alors proposée en couplant la tenue de l'A.G avec la Journée au Pays ; l'idée remporte immédiatement une grande adhésion auprès des membres. Les noms des villes de Dole ou Besançon, qui bénéficient d'un accès direct par le train, sont évoqués comme lieux de manifestation, mais également Lons-le-Saunier présentant l'avantage d'être centrale et de toucher les membres plus au Sud du Jura. Un débat assez fourni s'installe alors. En ressort la décision d'effectuer pour ce choix, un sondage auprès des membres, mais le projet lui-même d'organiser l'A.G. 2020 au pays est adopté par toute l'assemblée
- **Prix du Jeune Talent** : La question est posée sur, l'obligation morale pour l'association d'organiser le « Prix du Jeune Talent », au vu des dons effectués

spécifiquement pour cette manifestation, par certains de nos membres. Des avis très opposés sont émis. L'intervention de Daniel Maugain (notre ancien président) remporte beaucoup d'adhésions, soulignant la difficulté de remettre en route ce Prix à la fois faute d'arbitres compétents en chaque discipline et de finances suffisantes, et l'importance de garder priorité à la publication du bulletin qui serait « l'âme » de l'association. Brice Leibundgut et Monique Fages évoquent alors la création d'un prix pour rédacteur de moins de 30 ans avec la possibilité d'être publié dans le bulletin. Agnès de Belleville intervient en évoquant la préférence des jeunes pour le numérique, ce qui pourrait tout à fait se réaliser puisque Le Jura Français a un site une page Facebook. La question récurrente est : qui se propose pour prendre en charge la réalisation de ce projet ?

- **Prévisions d'activités :** La question précédente se renouvelle pour assurer cette rubrique, même si les idées ne manquent pas. Par exemple Les Éditions Cabédita demandent régulièrement à notre Association d'organiser des conférences ou des séances de signatures. Nous sommes sollicités également pour la tenue d'exposés sur tels ou tels thèmes spécifiquement comtois. Outre les bonnes volontés quelque peu absentes, un problème de coût se pose, tout du moins en région parisienne où le prix des salles reste élevé.

6 Actualités de l'Association, du bulletin et du site internet et du compte Facebook

- **Bulletin :** le bulletin suscite toujours de l'intérêt, mais son coût demeure un souci permanent et le couperet de ne plus pouvoir publier se rapproche.
- **Site internet :** Régis Boyer intervient en commentant le document illustrant les activités de l'Association sur Internet (voir dans A.G. 2019 annexe point financier et activités internet). L'activité sur le site s'est quelque peu ralentie sur l'année 2018. Il y a eu 7 articles publiés, 3000 visiteurs, 4000 sessions. Il souligne l'importance des visites sur la carte du Jura, l'article de Pierre Pagney « A la gloire de mon père » et Le Prix du jeune Talent. Les principaux pays consultants : La France, la Suisse et la Belgique. Le webmestre est également à la recherche de volontaires pour la tenue du site.
- **Compte Facebook :** Au contraire du site Internet, l'activité sur la page Facebook révèle un réel dynamisme : la venue de nouveaux abonnés, la découverte de sujets pour le bulletin, la possibilité de faire passer une information rapidement, une réaction immédiate face aux publications. Proposition par un des membres de publier sur Facebook les critiques de livres du Jura Français. Suggestion également de faire ce qui s'apparenterait à « une annonce publicitaire » en publiant un extrait du communiqué de presse, toujours fourni par les maisons d'éditions. Il est vraiment constaté un réel impact de cette page sur l'Association.

7 Avenir de l'Association

La présidente demande que soient réécrits les statuts du Jura Français dont elle souligne l'obsolescence. Beaucoup d'exigences au fur et à mesure des années ne peuvent plus être respectées. Proposition est faite d'alléger ces statuts, ainsi que d'introduire des notions plus actuelles dans les moyens de communications. Une réticence s'observe de la part de certains membres devant la charge de travail et la lenteur de la préfecture à enregistrer de nouveaux

statuts.

8 Cotisations et abonnements

L'augmentation de la cotisation est soumise au vote à la demande de certains membres. Résultat : deux voix pour l'augmentation ; onze voix contre. La cotisation au Jura Français reste donc inchangée.

9 Questions diverses

Le siège social doit-il rester à Châtillon ? Cette question est posée dans l'éventualité d'organiser des événements en région parisienne. Paris semble être plus porteur que Châtillon, mais pour bénéficier des avantages accordés aux associations, l'adresse du siège social doit être parisienne. Il semblerait néanmoins que les complications induites seraient plus importantes que les avantages. La question reste ouverte.

La présidente clôt à 12h15 l'A.G. et ouvre le conseil d'administration.

La présidente
Guillemette Soum-Boyer

La secrétaire générale
Geneviève Pérès-Labourdette

Le trésorier
Julien Régis Boyer